

vic par le dernier supplice ; mais les marchands d'Angora, ses compatriotes, obtinrent, à force d'argent, la permission de l'enlever dès le lendemain. Ils le portèrent en triomphe au cimetière, suivis d'un peuple infini, qui vouloit lui baiser les pieds et faire toucher différentes choses à son corps. On conserva secrètement sa tête pour l'envoyer à Angora. M. notre archevêque a dressé un procès-verbal de cette mort pour l'envoyer à la sacrée Congrégation, et pour cela il m'a interrogé juridiquement. C'est le troisième qui depuis que je suis dans cette ville a souffert pour le même sujet une mort si digne d'envie ; et ce sont trois nouveaux protecteurs que cette mission a dans le Ciel. Je suis avec respect, etc.

LETTRE

A Mgr. le marquis de Torcy, ministre et secrétaire d'Etat, sur le nouvel établissement de la mission des pères Jésuites dans la Crimée.

MONSEIGNEUR,

ON m'ordonne de la part de Votre Grandeur de lui envoyer un détail suivi des com-